



Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous adressons la convention de location et son annexe pour « Le Chalet » du
.... 2014 au 2015.

Lorsque vous réservez « Le Chalet », votre séjour comprend :

- La jouissance exclusive d'un logement luxueux et de ses équipements (sauna, piscine, home cinéma, TV, internet, sèche chaussures, sèche gants...),
- Un accueil par le personnel du chalet et un apéritif au champagne le premier soir,
- Les petits-déjeuners : notre chef vous donnera le choix entre un petit-déjeuner "anglais" avec des oeufs préparés à votre manière ou/et "continental" avec viennoiseries, le tout accompagné de thé, de café ou de chocolat et de céréales, de yaourts, jus de fruits et fruits frais,
- Les goûters quotidiens : préparés et servis au retour du ski, vous trouverez le réconfort autour d'une boisson chaude ou d'un jus de fruit accompagné de pâtisseries maisons et de crêpes,
- Les diners préparés par notre chef accompagnés de vins réputés soigneusement sélectionnés, 6 soirées par semaine,
Le jeudi, jour de congé hebdomadaire, notre chef vous proposera un « repas savoyard » préparé à l'avance ou bien réservera pour vous une table dans un des fameux restaurants de Saint Martin,
- L'attention dévouée de notre personnel, qui assurera quotidiennement le ménage de l'ensemble du chalet, dressera les lits et mettra à votre disposition le linge de maison et vous conduira en véhicule 8 places jusqu'au départ des pistes afin que vous n'ayez pas à porter vos skis.

Nous sommes aussi en mesure de vous proposer (en supplément à votre charge) :

- La gestion de la location de vos ski et chaussures à des prix compétitifs,
- La réservation d'un moniteur de ski ou d'un guide afin de découvrir dans ses moindres recoins le fabuleux domaine skiable autour de Saint Martin,
- La garde de vos jeunes enfants,
- Des soins de massage au chalet .

Nous vous souhaitons un très agréable séjour au Chalet à Saint-Martin

Martine Philippart